



Réf : F17012.02

Organisme dont la garantie (sous condition de la délivrance de l'autorisation de lotir) a été obtenue :

Adresse : Commune :

..... Code Postal :

Contact téléphonique : Bureau distributeur :

7- ENGAGEMENT DU DEMANDEUR ET ATTESTATIONS

7.1 – Engagement du demandeur

Je soussigné(e), auteur de la demande, certifie exacts les renseignements fournis.

A :	Signature du (ou des) demandeur(s)
Le <input type="text"/> / <input type="text"/> / <input type="text"/>	

7.2 – Attestation de mandat délivrée par le demandeur (à remplir s'il y a lieu)

Je certifie avoir donné mandat : (NOM, prénoms raison sociale) à

pour accomplir en mon nom toutes démarches nécessaires en vue de l'obtention de l'autorisation sollicitée.

A :	Signature du (ou des) demandeur(s)
Le <input type="text"/> / <input type="text"/> / <input type="text"/>	

7.3 – Habilitation donnée par le propriétaire du terrain (à remplir si le demandeur est autre que le propriétaire)

Je certifie avoir habilité (NOM, prénoms ou raison sociale)

à demander une autorisation de lotir sur toute une partie

de ma propriété telle qu'elle est identifiée à la rubrique 4 de la présente demande

A :	Signature du (ou des) demandeur(s)
Le <input type="text"/> / <input type="text"/> / <input type="text"/>	

Votre demande et le dossier qui l'accompagne sont établis en six exemplaires et déposés contre décharge ou adressés par pli recommandé au service Aménagement et Urbanisme de la province Sud pour les communes de Boulouparis, Farino, île des Pins, Moindou, Païta, Poya Sud, Sarraméa, Thio et Yaté.

Direction de l'Aménagement de l'Équipement et des Moyens (DAEM)
1 rue Edouard Unger - Vallée-du-Tir
BP L1 - 98849 Nouméa Cedex
Tél. 20 42 62 - Fax 20 43 98

Direction de l'Aménagement de l'Équipement et des Moyens (DAEM)
1 rue Edouard Unger
BP L1
98849 Nouméa Cedex
Tél. 20 42 62 - Fax 20 43 98

DEMANDE DE PERMIS DE LOTIR

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION Date de dépôt : / /

Numéro de dossier : PL

1 - IDENTITÉ DU (OU DES) DEMANDEUR(S)

Vous êtes un particulier
Madame Monsieur Madame Monsieur
Nom : Nom :
Prénom : Prénom :

Vous êtes une personne morale
Statut : SCI SARL SC SNC SAS Autre
Dénomination : Raison sociale :
Représentant de la personne morale :
Madame Monsieur Nom : Prénom :

Identité du mandataire : si un tiers intervient pour le compte du demandeur
Madame Monsieur
Nom :
Prénom :

2 - COORDONNÉES DU (OU DES) DEMANDEUR(S)

Adresse principale
Appt, étage: Bâtiment, résidence:
N° de rue ou route: Rue ou route: Quartier:
Code postal: Commune: Pays:

Adresse de correspondance
Appt, étage: Bâtiment, résidence:
N° de rue ou route: Rue ou route: Quartier:
BP n°: Code postal: Commune: Pays:

Contact téléphonique
Téléphone: Mobile:

Adresse de correspondance du mandataire
BP n°: Code postal: Commune: Pays:

Contact téléphonique
Téléphone: Mobile:

J'accepte de recevoir par courrier électronique l'ensemble des notifications et courriers transmis en cours d'instruction par l'administration à l'adresse électronique suivante : @

J'ai pris bonne note que, dans un tel cas, la date de notification sera celle de l'accusé de réception électronique adressé à l'autorité compétente au moment de la consultation du document ou, à défaut de consultation, au plus tard 8 jours après l'envoi électronique de ce document.

Direction de l'Aménagement de l'Équipement et des Moyens (DAEM)
1 rue Edouard Unger - Vallée-du-Tir
BP L1 - 98849 Nouméa Cedex
Tél. 20 42 62 - Fax 20 43 98



3 - IDENTITÉ(S) ET COORDONNÉES DU (OU DES) PROPRIÉTAIRE(S) DU (OU DES) TERRAIN(S)

(si ils diffèrent du demandeur)

Vous êtes un particulier

Madame Monsieur

Madame Monsieur

Nom :

Nom :

Prénom :

Prénom :

Vous êtes une personne morale

Statut : SCI SARL SC SNC SAS Autre

Dénomination : Raison sociale :

Représentant de la personne morale :

Madame Monsieur Nom : Prénom :

Appt, étage : N° de rue ou route : Rue ou route :

N° de lot : Lotissement : Quartier :

BP n° : Code postal : Commune : Pays :

Contact téléphonique

Téléphone : Mobile :

4 - LE TERRAIN

4.1 - Localisation du ou des terrains

Le terrain est l'îlot de propriété constitué par la parcelle ou par l'ensemble des parcelles cadastrales contiguës appartenant à un même propriétaire. Les informations et plans que vous fournissez doivent permettre à l'administration de localiser précisément le ou les terrains concernés par votre projet.

N° de rue ou route :

N° de lot : Lotissement : Quartier :

Code postal : Commune :

4.2 - Références cadastrales (si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez toutes les identifier)

Numéro d'inventaire cadastral (NIC) : ; ;

Section cadastrale :

Superficie de la propriété :

Servitudes privées d'accès : oui Non

4.3 - Références cadastrales du projet de lotissement

Numéro d'inventaire cadastral (NIC) : ;

Section cadastrale :

Superficie du lotissement :

Servitudes privées d'accès : oui Non

Direction de l'Aménagement de l'Équipement et des Moyens (DAEM)

1 rue Edouard Unger - Vallée-du-Tir
BP L1 - 98849 Nouméa Cedex
Tél. 20 42 62 - Fax 20 43 98

5 - CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

5.1 - Auteur du projet

Madame Monsieur

Qualité :

Nom :

Architecte

Géomètre

Bureau d'étude

Prénom :

Autre :

Contact téléphonique :

5.2 - Nombre et affectation des lots

Nombre de lots :/.....

Dans le cas d'un projet mixte, cocher toutes les cases correspondantes :

Habitation

Artisanat

Industrie

Commerce

Bureaux

Autre

Préciser la nature :

5.3 - Affectation de la surface lotie

Surfaces communes	Voirie interne	M ²
	Aire de stationnement commune	M ²
	Aire de jeux / espaces verts	M ²
	Autres équipements	M ²
	Nature :	
Total des surfaces communes (S1)		M ²
Surface dont la cession gratuite est prévue au bénéfice de la collectivité (S2)		M ²
Surfaces privatives (S3)		M ²
Surface totale du terrain loti (S= S1 + S2 + S3)		M ²

6. CONDITIONS DE REALISATION

6.1 - Réalisation par tranches

Le lotisseur demande-t-il l'autorisation d'exécuter les travaux par tranches successives

oui non

Le lotisseur demande-t-il à différer la réalisation des plantations et des ouvrages de finition

oui* non

*S'il est répondu oui, le coût des travaux doit être couvert par une garantie d'achèvement résultant de l'intervention d'un établissement financier (banque) ou d'une société de caution mutuelle.

Désignation de l'organisme :

Adresse :

Commune :

.....

Code Postal :

Contact téléphonique :

Bureau distributeur :

6.2 - Vente par anticipation

Le lotisseur demande-t-il dès à présent de procéder à la vente des lots avant la réalisation de tout ou partie des équipements

Oui* Non

* S'il est répondu oui, le coût des équipements doit être couvert par une garantie d'achèvement résultant de l'intervention d'un établissement financier (banque) ou d'une société de caution mutuelle.

Direction de l'Aménagement de l'Équipement et des Moyens (DAEM)

1 rue Edouard Unger - Vallée-du-Tir
BP L1 - 98849 Nouméa Cedex
Tél. 20 42 62 - Fax 20 43 98